Alexandra OUIN
Assistante Maternelle Agréée
187Ter rue de Bayeux
14000 CAEN

Le 3 mars 2022

**Mr Fabrice LE VIGOUREUX**

Député de première circonscription

Objet : présentation d'un projet solidaire autour de la parentalité et de la famille, des jeunes et du 3ème âge via un Entrepreunariat des Assistantes Maternelles

Monsieur le Député,

Le Ministre de la Santé, Olivier VERAN, est intervenu à l'assemblée Nationale le 8 février 2022 sur le sujet de la santé des femmes avec cette question : « comment scientiser 60 ans de débat sur le travail des femmes?
Particulièrement sensible à la question du « care » (formation Sciences Po), il a cité « une vie ordinaire de Joan Tronto et précisé qu'avant on disait que les femmes étaient dotées d'une morale particulière envers les veillards, les bébés et les malades » mais qu'aujourd'hui il était sensé de parler de neuroscience.

Et il ne s'est pas trompé, car l'activité des Assistantes Maternelles consiste à Accueillir avec prévenance, responsabilité, attention éducative, compassion et attention aux besoins des autres.
Dans un sens commun, une validation de l'augmentation de nos capacités d'accueil nous a permis d'accompagner des parents dont le métier ou **fonction** était prioritaire (17 mars 2020) avec renouvellement par la suite.
En avril 2021, avec virevolte, il y a eu diffusion d'une circulaire avec confusion de lecture et de compréhension : le **titre** évoquait l'**aide à la parentalité**, pas la fonction.

**Ainsi résumé, serait-il possible, dans la logique d'une revalorisation à obtenir et dans la continuité de notre solidarité, de mettre en place une défense politique du « care »?**.

Comment : en accompagnant l'Entrepreneuriat Féminin, à l'extérieur du foyer privé de l'Assistante Maternelle, au sein de Maisons d'Accueil Multi Générationel, à créer, dans des quartiers regroupants plusieurs Groupes Scolaires et donc des Familles actives qu'elles soient résidentes ou de passage.

**Le 1er mode de garde en France** peut s'exporter au coeur des Villes, au sein d'un open space qui mettra en avant des « corner » d'accueil, d'échanges, de travail manuel (DIY), de formation en symbolisant la vie « like at home ».

Quels espaces de vie (ou « corner ») ? :

- un **jardin d'enfant** pour proposer de l'accueil « temporaire » **manquant à Caen** et répondant à de nouveau **besoins** sociétaux (conf. aveu Emmanuel MACRON, congrès du FAS début janvier). Ce serait un Pôle de socialisation pour les assistantes maternelles et les enfants gardés, un moyen d'échanger avec d'autres parents sur les besoins des enfants ou leur besoin de garde. En priorité une possibilité de choisir la bonne personne pour construire les 1000 premiers jours qui peuvent être malmenés par des arrêts maladies liés à des contagions diverses ou blessures (maladies musculo-squelettiques). En accompagnement, des jeunes en formation, des étudiants en recherche de petit job.

- un atelier d'activités manuelles pour adultes ayant une maturité d'âge et dont la sagesse du regard pourra apporter de l'attention à des plus petits confiés par leurs parents. Une Valeur « travail » sera également à portée de vue des enfants dont le développement repose fondamentalement sur l'**observation** des plus grands et donc l'**exemple qu'ils mettent en avant**.

- un espace « cosy club like in a Coffee shop » pour qu'il y ait convivialité et discrétion des échanges ; un **besoin** concret de « re-assurance" est né dernièrement et cette expression du besoin n'est pas gênante contrairement aux mots « aide à la parentalité » qui ont déclenché de multiples réactions et interrogations.

- enfin, **un guichet accueil physique** pouvant mettre en relation différents modes de garde, ou aide à la personne, et ainsi permettre un choix qui pourra s'inscrire dans la durée avant l'entrée à l'école ou la grande dépendance.

Comment faire fonctionner cet **ensemble économique et sociétal** : AVEC la CAF, des professionnels de la Petite Enfance, des professionnels en devenir issus des MFR ayant **besoin** de se former au contact du réel, des étudiants supérieurs en devenir professionnel ayant **besoin** d'échanger avec des acteurs économiques pour trouver des stages et des tremplins réels vers le monde de l'entreprise, des bénévoles retraités ayant encore **besoin** de vif extérieur à leurs résidences privées ou séniors aménagées.
Par complémentarité, les Assistantes Maternelles peuvent devenir des animatrices, **de secteur,** spécialisées dans la création de liens et leur pérennité. Nous sommes habituées à rencontrer et échanger avec des familles en général ou des personnes âgées qui ont des **besoins** proches de ré assurance.

Dans quel lieu? : au 202 rue de Bayeux à Caen, à côté de l'ADAPT, il y a une maison murée depuis plusieurs années et appartenant à INOLYA (I**nolya est le 1er bailleur social du département 14, partenaire des élus au quotidien pour tout projet immobilier**).
Comment je le sais? En ayant **échangé** avec une éducatrice spécialisée de l'ADAPT au retour d'une promenade au parc St Paul et **en ayant établi un lien** en parlant de mon projet.

Pourquoi cela pourrait fonctionner ? : parce qu'autour de la rue de Bayeux il y a 8 groupes scolaires faisant graviter des enfants, des adolescents, des parents et de nombreux besoins sociétaux au coeur d'un quartier qui regroupe déjà des bénévoles actifs et soucieux des liens de proximité entre passants et habitants (Association Village Saint Paul, marché bio du samedi matin place St Paul).
Et, en toute proximité, il y a la Résidence séniors DOMITYS « Les Robes d'Airain ».

Deuxième question : pouvez-vous, Mr le Député, s'il vous plaît, porter ma voix jusqu'à l'assemblée Nationale afin de poser débat sur une nécessaire extension de la portée de notre agrément, en alternance et en complément de la garde à notre domicile, vers un lieu d'accueil pluridisciplinaire sécurisé?

D'avance, je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette demande et je vous prie d'agréer, Monsieur le député, mes sincères salutations.

Alexandra OUIN